



Poste à pourvoir : **CDI psychologue**  
(Par voie de recrutement externe)

Rattaché au **pôle CHRS et Santé** de l'association, le poste est intégré au service Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) et du Foyer d'Accueil Médicalisé

**Modalités :**

Service d'affectation :	<b>Appartements de Coordination Thérapeutique et Foyer d'accueil médicalisé</b>
Lieu :	Nancy
Type contrat :	<b>Contrat à durée indéterminée</b>
Temps de travail :	temps complet
Date prise de fonction :	10/2018
Conditions de travail :	Accords Collectifs CHRS
Rémunération :	Cadre Groupe 6 Reprise d'ancienneté selon dispositions conventionnelles

**Fonction :**

Il ou elle est rattaché(e) au pôle CHRS et Santé de l'association. Il ou elle a pour mission principale de prendre en compte, et de faire reconnaître et respecter la personne accueillie dans sa dimension psychologique. Son activité porte sur la composante psychique et psychologique des individus, considérés isolément ou collectivement. Pour cela, il intervient de différentes façons :

- ⇒ Soit de manière directe : le plus souvent par des entretiens individuels visant à apaiser les souffrances psychiques de la personne, à développer le sentiment d'identité et les capacités relationnelles.
- ⇒ Soit de façon indirecte : par un travail en collaboration avec le médecin auprès des équipes éducatives et paramédicales. Le psychologue aide les différents professionnels à adapter leurs actions auprès des personnes accueillies.

Il propose également sa collaboration pour offrir un espace de réflexion dans le cadre de prises en charge qui engagent une forte mobilisation psychique d'usagers et des professionnels. Il propose son éclairage spécifique quant aux différents projets institutionnels. Il participe à l'élaboration du projet individualisé des personnes accueillies. La mission du psychologue est centrée sur l'accompagnement de la santé psychologique et du parcours médico-social des résidents.

**Profil – exigences :**

- Diplôme de psychologue obligatoire.
- Expérience souhaitée.
- Projet professionnel orienté vers la prise en charge médico-sociale des personnes en situation de précarité.
- Capacité de communication orale et écrite
- Capacité à coordonner de l'information.
- autonomie, rigueur, méthode, discrétion.

**Candidatures :**

Association ARS  
A l'attention de Carole JOLLAIN  
156 Boulevard d'Austrasie  
54000 Nancy  
  
cjollain@asso-ars.org

**Délai de dépôt des candidatures : 31/08/2018**